

COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 15 novembre 2021 à 19h00

Secrétaire de séance : Chantal CONNOCHIE

Présents (7) : Wilfried TISSOT, Claude BAUDOIN, Fabien REY, Adrien MAZZINI, Elisabeth BRAURE, Pierre MEUNIER, Chantal CONNOCHIE

Absents excusés (3) : Hervé JACQUIER, Albane GESLIN, Mathilde LOISEAU

Absents (0) :

Pouvoirs (2) : Albane GESLIN à Chantal CONNOCHIE, Hervé JACQUIER à Pierre MEUNIER

Quorum (6) : atteint

Le Maire informe le conseil municipal de l'ajout d'une délibération non prévue sur l'ordre du jour.

DCM 56 – Remontées mécaniques de ski alpin – participation aux forfaits des enfants de l'école – saison 2021-2022

Dès que l'EPIC a voté le montant des forfaits de ski et saisons, les communes prennent une délibération pour une subvention de participation aux forfaits

85€ prix préférentiel du forfait ; SPE prendrait 60€ à sa charge

On part sur un principe (on sait combien d'enfants pourraient en bénéficier, mais on ne sait pas combien effectivement prendraient le forfait).

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

1. APPROBATION du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 06 septembre 2021 et du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 octobre 2021

Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 06 septembre 2021

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 octobre 2021

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

2. DÉLIBÉRATIONS

FINANCES

DCM61– Décision modificative 2

Il manque des crédits budgétaires pour régler la totalité de la facture pour les jardinières : ajouter 1500 € dans l'opération d'investissement.

Paiement des actes de Maître Maisonnier pour l'achat de la Maison blanche (il manque des crédits budgétaires pour régler la totalité de la facture) : ajouter 3000 € dans l'opération d'investissement.

Amortissements : il manquait des crédits budgétaires.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

DCM – Demande de subvention Collège Béatrice de Savoie

Le Conseil municipal demande des compléments d'information : une lisibilité plus globale des recettes du collège en provenance de l'État ; une explication au sujet de la diminution de la dotation octroyée par le Département.

Par ailleurs, le Conseil municipal constate une erreur dans la demande de subvention envoyée par le collège Béatrice de Savoie : il faut préciser le nombre d'élèves concernés, résidant dans la commune de Saint-Pierre d'Entremont Savoie, et par conséquent le montant de la subvention demandée.

Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour un report du vote à la prochaine réunion du Conseil municipal

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **REPORT ADOPTÉ**

DCM58 – Taxe d'aménagement 2022

Le Conseil municipal se prononce sur les trois points suivants :

1° modification des taux de la taxe : aucune augmentation n'est demandée

2° création d'un zonage : non

3° exonération totale pour les locaux d'habitation et d'hébergement aidés : oui. Exonération partielle de 50% pour les locaux à usage d'habitation bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) : oui

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

PERSONNEL

DCM59 – CDG73 – Contrat groupe assurance du personnel SOFAXIS

Le contrat est trisannuel (2022-2025). Actuellement le contrat d'assurance comprend l'option n° 2 (20 jours de franchise) ; il s'agit de décider s'il faut reconduire ce contrat tel quel ou choisir l'option n°1 (10 jours de franchise). Les élus se prononcent pour l'option n°1.

VOTE : Votants : 9 Pour : 7 Contre : 1 Abstention : 1 : **ADOPTÉE**

DCM60 – CDG73 – Secrétaire de mairie itinérant(e) (convention)

Une convention est prête pour 2021-2022, rédigée pour le jour où le recrutement d'un(e) secrétaire sera nécessaire. Accord du Conseil municipal pour la signer.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

DCM57 – Tableau des effectifs (avancement de grade + Modification poste adjoint administratif)

Pour l'avancement de grade (passage en 2^e classe). Date d'effet 16 novembre 2021

Pour l'augmentation de la quotité d'heures de l'adjoint administratif de 65,71% à 80% .

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

DCM62 – Création de poste adjoint technique non permanent pour la cantine de l'école

Un poste d'adjoint technique non permanent pour la cantine de l'école est créé. Bruno CHABRIAND intervient pour accroissement temporaire d'activité. En effet, Alice BREUILLARD ne sera pas sous contrat sur la période du 29 novembre 2021 au 31 janvier 2022.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

AUTRE

DCM63 – Convention cantine 2021/2022

La nouvelle convention cantine applicable pour l'année scolaire 2021-2022 reconduit celle de l'année précédente, avec une actualisation : prix du repas facturé aux parents : 4,20 € (prix fixé d'un commun accord par les conseils municipaux des deux communes, respectivement le 14/12/2020 pour Saint-Pierre d'Entremont Savoie et le 16/12/2020 pour Saint-Pierre d'Entremont Isère.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

DCM64 – Prise en charge remboursement réfrigérateur cantine

Le réfrigérateur de la cantine de l'école a dû être remplacé. Étant donné la vétusté de l'appareil, l'assurance a remboursé 123,53 €. Un réfrigérateur a été acheté au prix de 1367,64 €. Reste donc à payer 1244,11 € à partager entre les deux communes de Saint-Pierre d'Entremont Savoie et Saint-Pierre d'Entremont Isère, soit 622,055 € chacune.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

DCM65 – Désignation référent jeunesse

Le Conseil municipal propose de désigner Claude BAUDOIN comme référent jeunesse.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

3. SUJETS TRAITÉS / INFORMATION

○ **Ecole : retour conseil d'école**

Claude BAUDOIN, représentant du maire au Conseil d'école, fait état du projet de **Règlement intérieur de l'école** :

Il propose d'harmoniser l'information concernant les formalités d'inscription à l'école, entre le Règlement intérieur de l'école et le site de la mairie, d'ajouter une partie concernant la cantine, de préciser que l'ENT est non seulement un moyen de dialoguer avec les parents mais aussi un outil de

travail pédagogique et d'éducation au numérique.

Puis, Claude BAUDOIN énumère différents points abordés pendant le **Conseil d'école** du 21 octobre :

Dans le cas où 2 représentants d'une mairie seraient présents, ont-ils 1 ou 2 voix ?

Une réunion de la Commission de sécurité est proposée le 17 décembre à 18h 30.

Le projet d'école sera réécrit pour 3 ans.

« Savoir nager » : cette compétence pose la question de la piscine où pourra s'exercer cette activité (Saint-Pierre de Chartreuse ou Chambéry ?) et du coût du transport et des entrées. Le budget est à l'étude.

Concernant la possibilité de revente des vieux manuels il est répondu favorablement si ces manuels ont été acquis par les mairies, et si cette revente est assurée en lien avec un personnel en charge de régie.

Il y a eu 79 élèves inscrits à la rentrée scolaire (septembre 2021).

Concernant les demandes matérielles exprimées par l'équipe des enseignants, Claude BAUDOIN a demandé qu'en soit établie une liste. Le vidéo projecteur de la salle de motricité pourra être déplacé par un agent technique municipal dans la classe de madame Laure BAMERT.

○ **Diagnostic social de territoire Cœur de Chartreuse**

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse propose d'organiser ce diagnostic (dont le coût serait environ de 400 € pour notre commune), afin de mieux gérer les différents projets des communes. Un accord de principe est donné par l'ensemble du Conseil municipal.

○ **BSO Mail In Black**

Adrien MAZZINI a reçu les devis demandés : pour 1 an 934,80€, pour 3 ans 1687,38€. La décision reste à prendre, mais sera à penser pour le budget 2022, si acceptée.

○ **Respect des temps de fermeture de la mairie par tous (prestataires extérieurs, élus, personnel...)**

L'information est passée auprès des élu(e)s et du personnel.

○ **Demandes de subvention (Croix-Rouge, Locomotive, Tennis...)**

Étant donné les règles que le Conseil municipal a établies, aucune subvention n'est versée à la Croix rouge et à Locomotive.

Concernant le Tennis, le matériel (sauf les balles) et le local sont à la charge de la CCCC.

Le maire rappelle que la Commune n'aidera que de l'événementiel, la mairie ne donne pas de subvention en général, elle offre du service et des salles.

○ **Adhésion à l'association pour la valorisation du patrimoine cartusien (AVPC)**

L'assemblée générale de cette association est prévue le samedi 20 novembre 2021 à 15h à la Correrie. La décision d'adhésion est reportée à la prochaine réunion du Conseil municipal.

○ **STEP : création d'un budget annexe (considérer les problèmes de FCTVA)**

Point reporté à la prochaine réunion du Conseil municipal.

- **Formation sur une application cartographique de gestion des voies communales et chemins ruraux**

Point reporté à la prochaine réunion du Conseil municipal.

- **Présentation du cahier des charges des boucles VTT et vélo de routes FFCT/FFC**

Point reporté à la prochaine réunion du Conseil municipal.

- **Chèques de fin d'année du personnel**

Dans le dernier trimestre de chaque année est attribué à chaque agent un chèque cadeau (chèque Chartreuse ou autre au choix de l'agent) : approuvé à l'unanimité.

- **Date vœux du Maire**

Le samedi 15 janvier 2022 à 19h dans la cantine de l'école.

- **Dates conseils informels et municipaux de janvier à juin 2022**

Mois	Conseil municipal
Janvier	17 janvier à 19h
Février	14 février à 19h
Mars	14 mars à 19h
Avril	19 avril à 19h
Mai	16 mai à 19h
Juin	20 juin à 19h

- **Divers**

- **Suivi des conseils de hameaux**

A la réunion fixée au 06 décembre 2021 : bilan et suivi des Conseils de Hameaux.

-----&-----

***La prochaine séance du conseil municipal
aura lieu le lundi 13 décembre 2021 à 19h00***